

Certifications complémentaires - Secteurs disciplinaires Arts :  
Options Cinéma et audiovisuel ou Danse ou Histoire des Arts ou Théâtre

Session 2018 - Académie de Lille

**Rapport de jury de la commission Histoire des Arts**

**Membres du jury**

<b>Dominique BALLY</b>	Professeure agrégée de Lettres modernes, enseignant l'option Histoire des arts au lycée Pasteur de Lille
<b>Christine DALBERT</b>	IA-IPR d'Histoire-Géographie, en charge de L'Histoire des arts et du Patrimoine, Académie de LILLE
<b>Laurence DEGUNST</b>	Professeure agrégée d'Histoire-Géographie, Lycée Jean Bart de Dunkerque, chargée de mission auprès de l'inspection
<b>Isabelle HERBET</b>	IA-IPR d'Arts plastiques, en charge de l'Histoire des arts, Académie de LILLE
<b>Anna KORWIN</b>	Professeure certifiée d'Arts plastiques, enseignant l'option Histoire des arts au Lycée Condorcet de Lens
<b>François ROBICHON</b>	Professeur des Universités, Histoire de l'art, Université de Lille 3

**Les candidats**

L'ensemble des inscrits se porte à 12 candidats pour cette session dont 11 se sont présentés.

Proportion homme/femme : 2 hommes pour 9 femmes

Corps : 2 agrégés /9 certifiés

Disciplines représentées : Arts plastiques (36%), Documentation (9%), Histoire géographie (27%), Langues : Italien (9%), Lettres (19%)

Collège/lycée : 6 professeurs de collège (dont 4 stagiaires)/5 professeurs de lycée

Origines disciplinaires et professionnelles des candidats	Inscrits en 2011	Inscrits en 2012	Inscrits en 2013	Inscrits en 2014	Inscrits en 2015	Inscrits en 2016	Inscrits en 2017	Inscrits en 2018
Arts plastiques et arts appliqués	4	2	2	2	2	3	2	4
Histoire - Géographie	10	9	5	5	3	4	2	3
Lettres modernes / Lettres classiques	6	6	8	5	1	2	2	2
Philosophie	1	2	1	0	0	0	0	0
Langues	0	3	1	1	0	0	2	1
Éducation musicale	5	1	1	1	0	0	0	0
EPS	1	0	0	0	0	0	0	0
Documentation	1	0	1	1	1	1	0	1
Professeurs des écoles	0	1	0	0	0	1	0	0
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>08</b>	<b>11</b>

## Résultats

Sept candidats ont obtenu la certification, soit 64% des présents, un taux satisfaisant qui témoigne d'une solide préparation de la part des meilleurs candidats et de la connaissance du cadre institutionnel pour tous les reçus.

Notes attribuées/20											
12	10	08	09	ABS	08	09	13	12	11	18	15
Moyenne générale des candidats : <b>11,37/20</b>											
Moyenne générale des reçus : <b>13/20</b>											

Les candidats sont déclarés reçus avec la moyenne de 10/20. Les quatre candidats aux résultats sous la moyenne ont souvent exposé un projet strictement disciplinaire, le limitant à une pédagogie par l'image ou ne faisant que l'énumération d'actions menées dans le cadre de leurs cours ou en partenariat avec des structures culturelles sans en interroger le sens. Dans ce cas, comme constaté l'an passé, « le jury remarque également une réelle difficulté parfois à se décentrer de son expertise disciplinaire, à se projeter dans un travail d'équipe pluridisciplinaire et à réfléchir aux acquis susceptibles d'être évalués. »

Parfois, une méconnaissance des programmes n'a pas permis aux échanges suivant l'exposé d'entrer dans une dynamique d'approfondissement des intentions du candidat. Le jury a pu constater des faiblesses d'analyse. Il n'exclut pas de proposer, lors de la prochaine session, des situations concrètes de travail pouvant inclure des œuvres d'art dans différents domaines, et d'échanger avec le candidat sur les démarches qui pourraient être les siennes. Outre faire preuve d'une certaine richesse culturelle, le candidat doit pouvoir soutenir un regard singulier et sensible sur ses savoirs et ses connaissances et se saisir des programmes pour construire un projet d'enseignement problématisé. Cette année, la proportion forte de professeurs stagiaires certifiés se présentant à l'examen de certification en Histoire des arts nous enjoint à en rappeler l'objectif tel qu'il est défini dans le Bulletin Officiel (BO n°39 du 18 octobre 2004) : « L'objectif poursuivi par la création de cette certification complémentaire est de permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leurs concours. Il est aussi de constituer un vivier de compétences pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement et, à terme, de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui en ont eu la charge. » Il s'agit bien de valider les compétences requises pour assurer les enseignements en lycée, options facultative et de spécialité de l'Histoire des arts ainsi que l'enseignement d'exploration Patrimoine. Globalement, et conformément aux textes en vigueur, l'obtention de la certification complémentaire en Histoire des arts continue à attester la maîtrise de connaissances solides et de compétences éprouvées, sans encyclopédisme, mais avec ouverture d'esprit et rigueur, avec sensibilité et réalisme. A cet effet, nous rappelons les compétences attendues du candidat par l'extrait du texte du BO n°39 du 18 octobre 2004 :

- des compétences disciplinaires en histoire de l'art (historiographie, différentes approches possibles de l'œuvre d'art visuel et leurs conséquences en matière de muséographie et de politique patrimoniale, des références liées aux problématiques et aux méthodes de l'histoire de l'art) ;

- des compétences méthodologiques et analytiques (capacité à présenter et analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques, sachant que cette œuvre générique relèvera de l'histoire de l'art mais pourra être mise en relation avec des œuvres tirées du cinéma, du théâtre, de la littérature, de la danse, de la musique, etc.) ;

- des compétences professionnelles (capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, un parcours de formation des élèves, s'appuyant sur des cas précis et capacité à travailler en partenariat avec des structures extérieures à l'école) ;

- une connaissance des programmes (capacité à connaître les programmes de 2010 tant en histoire des arts qu'en enseignement d'exploration Patrimoine et à les mettre en œuvre en les reliant aux compétences précédentes et en les reliant aussi aux programmes d'histoire des arts de cycle 3 et cycle 4) ;

- une fréquentation des lieux d'art (musées, centres d'archives, bibliothèques, galeries, centres d'art...) pour garantir que l'enseignement soit fondé sur la familiarité avec les œuvres.

## Recommandations

L'analyse des résultats de cette session est l'occasion de rappeler l'importance à travailler les compétences citées ci-dessus. Si le rapport de cinq pages n'est pas évalué, sa rédaction et son organisation ont une influence directe sur l'orientation des questions du jury. Aussi, nous insistons sur le soin à apporter à l'articulation des actions ou expériences relatées dans ce rapport. Le choix raisonné des projets qui le constituent doit permettre au jury de comprendre la stratégie pédagogique qui sous-tend l'ensemble. L'iconographie, si elle est nécessaire, reste dans une juste proportion et ne peut se substituer à l'argumentation attendue. Lors de l'exposé, les meilleurs candidats ont su mettre en perspective le propos du rapport avec un projet d'enseignement au niveau lycée. La clarté de l'élocution et du cheminement de pensée est une des compétences attendues d'enseignants déjà en poste. Si les notes sont admises en soutien de l'exposé, elles ne sauraient être lues sans nuire à la qualité de la communication. Les meilleures prestations ont fait état d'un plan énoncé et tenu dans le développement de l'exposé, faisant preuve ainsi d'un propos structuré apprécié par le jury. L'entretien est l'occasion de revenir sur certains points rapidement évoqués par le candidat. Il s'agit ici de repérer comment ce dernier se saisit de ses connaissances scientifiques et culturelles, comment il les articule à sa sensibilité artistique et les fait résonner avec d'autres champs de l'art dans une visée interdisciplinaire. Une prestation excellente s'est détachée de l'ensemble des candidats grâce à un solide bagage scientifique mis en perspective historique et actualisé des dernières recherches contemporaines sur ses objets d'étude. Car l'Histoire des arts concerne aussi bien le champ de l'art vivant que celui du passé alliant ainsi approche patrimoniale et approche actuelle d'objets d'étude faisant appel de plus en plus à des champs connexes : sciences, philosophie, société, politique, ...

Enfin, le jury conseille aux candidats de s'approcher de collègues enseignant l'option Histoire des arts au lycée afin de solliciter la possibilité d'assister à leurs cours et de prendre ainsi la mesure des attentes de l'institution.

Le jury félicite les nouveaux lauréats et invite tous les autres futurs candidats à entreprendre ou à reprendre leur démarche avec confiance, en l'inscrivant dans une préparation rigoureuse et réaliste, qui prend en compte la dimension partenariale et interdisciplinaire de l'enseignement.

Isabelle HERBET, IA-IPR d'arts plastiques  
En charge de l'Histoire des arts